

Placements financiers sur Compte-titres ordinaire et P.E.A
Frais de transaction relatifs à la prestation de Réception Transmission d'Ordres
Extrait du Tarif standard hors taxes (H.T.) hors tarif spécifique
à une partie de la clientèle, applicable à compter du 1^{er} janvier 2023

TARIFICATION COMPTE-TITRES ORDINAIRE ET PEA (HORS CAS DE PLAFONNEMENT DES FRAIS PEA)		Montant H.T.	
Organisme de Placement Collectif (OPC)		Ordre passé par CDC-Net Titres	Ordre passé par Agence
Commission de souscription / ordre (droits d'entrée)		Consulter le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de l'OPC : les éventuels frais y sont rappelés.	
Commission de rachat / ordre (droits de sortie)			
Commission d'établissement / ordre		5,00 EUR	20,00 EUR
Places boursières		Ordre passé par CDC-Net Titres	Ordre passé par Agence
Bourse Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles : la tarification exclut la Taxe sur les Transactions Financières			
Commission d'établissement / ordre		5,00 EUR	20,00 EUR
Courtage - Actions Montant opération < 10 000 € / ordre		3,00 EUR	3,00 EUR
Courtage - Actions Montant opération > ou = 10 000 € / ordre		0,1% du montant de l'ordre	
Courtage - Obligation Montant opération < 100 000 € / ordre		3,00 EUR	3,00 EUR
Courtage - Obligations Montant opération > ou = 100 000 € / ordre		0,05% du montant de l'ordre Frais plafonnés à 5000 EUR	
Autres places boursières : la tarification exclut les taxes locales induites sur certaines places			
Commission d'établissement / ordre		60,00 EUR	60,00 EUR
Courtage Grande Bretagne (GB)		0,05% du montant de l'ordre Minimum de 25,00 GBP	
Courtage Etats-Unis (US)		0,02 USD/Titres Minimum de 30,00 USD	
Courtage Allemagne (XTRA) - Italie		0,15% du montant de l'ordre Minimum de 15,00 EUR	
Courtage Autres places de cotation		Nous consulter	
PEA : CAS PARTICULIER DU PLAFONNEMENT DES FRAIS		Montant H.T.	
Plafond maximum des frais de transaction facturés en application de la loi PACTE, depuis le 01/07/2020		Ordre passé par CDC-Net Titres	Ordre passé par Agence
Frais de transaction - titres cotés éligibles au PEA		Maximum 0,50% du montant de l'opération	Maximum 1,20% du montant de l'opération
Frais de transaction - titres non cotés éligibles au PEA		Maximum 1,20% du montant de l'opération	

Placements financiers sur Compte-titres ordinaire et P.E.A
Frais de transaction relatifs à la prestation de Réception Transmission d'Ordres
Extrait du Tarif standard hors taxes (H.T.) hors tarif spécifique
à une partie de la clientèle, applicable à compter du 1^{er} janvier 2023

▪ Facturation des frais de prise en charge des ordres

A chaque opération d'achat ou de vente de titres financiers (rachat ou souscription pour les OPC), des frais de transaction sont prélevés en rémunération de l'exécution de votre ordre. Ce sont les frais de courtage ou commission sur Ordre de Bourse.

La Caisse des Dépôts et CDC Placement conviennent que le coût des ordres de bourse est facturé par CDC Placement à chaque client de la Caisse des Dépôts pour les ordres de bourses qui lui reviennent. A cette fin, CDC Placement mandate la Caisse des Dépôts pour prélever le coût desdits ordres de bourse sur le compte numéraire ou compte espèce associé au compte-titres ou PEA du client concerné. La Caisse des Dépôts reverse le montant correspondant à CDC Placement sur la base des factures émises par cette dernière.

CDC Placement applique des frais de courtage ou commission sur Ordre de bourse :

- proportionnels ou forfaitaires (courtage)
- **et** forfaitaires (montant fixe de la commission d'établissement ou de banque).

Détail des frais de transaction par titres financiers		
Actions	Obligations	OPC
Commission d'Etablissement +Courtage +TTF ou taxes locales	Commission d'Etablissement +Courtage	Commission d'Etablissement +Droits d'entrée ou de sortie

▪ Taxe sur les transactions financières (TTF)

Cette taxe est appliquée à **chaque achat** d'action d'une société française dont la capitalisation boursière dépasse un milliard d'euros. Le montant de cette taxe s'élève à 0,3 % du montant de l'achat et est facturée par l'opérateur fournissant des services d'investissement et est reversée à **l'Etat**.

La taxe s'applique sur les transferts de propriété, ce qui signifie qu'elle ne s'applique pas sur les opérations d'achat au comptant avec revente dans la journée (avant la clôture) ou achats à découvert avec revente en fin de mois (SRD). CDC Placement ne propose pas le service de règlement différé (SRD).